

**CONVENTION DE RESIDENCE DE CREATION LONGUE DUREE**  
**ENTRE LA VILLE DE GRAVELINES ET LA COMPAGNIE LIBRE D'ESPRIT**  
**ANNEES 2021-2023**  
**SUBVENTION 2023**

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, rappelle au Conseil la délibération du 28 Septembre 2021 approuvant la mise en place d'une convention de résidence de création longue durée entre la « Compagnie Libre d'Esprit » et la Ville de Gravelines. Cette convention s'inscrit dans le cadre d'un dispositif d'une durée de 3 années (2021, 2022, 2023) et repose sur le programme d'actions qui visent à :

- Favoriser la mixité des populations et s'adresser à un public éloigné ;
- Inciter à la mobilité, aux échanges et aux découvertes artistiques ;
- Accompagner les parcours artistiques voire professionnels ;
- Valoriser la place de l'éducation populaire, de l'action sociale et solidaire dans les actions culturelles ;
- Renforcer les partenariats culturels entre structures et domaines.

Cette convention prévoit le versement par la Ville d'une subvention de 15 000 € pour chacun des exercices 2021, 2022 et 2023.

Il est ainsi proposé au Conseil d'autoriser le versement de la subvention pour l'année 2023 d'un montant de 15 000 €.

La Commission Extra-Municipale « Culture » a émis un avis favorable à l'unanimité.

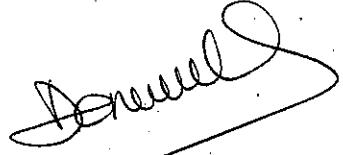
La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

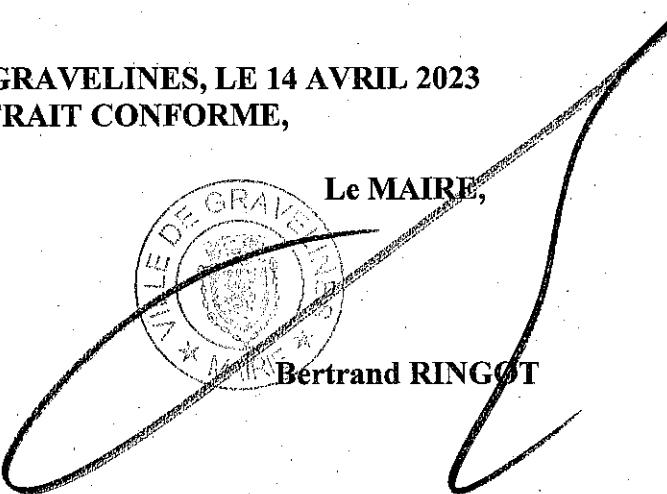
- Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le versement d'une subvention de 15 000 € pour l'année 2023 ;
- La dépense sera imputée à l'Article 6574 -Fonction 3 - Sous Fonction 33 du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 14 AVRIL 2023**  
**POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

  
Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,

  
Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 19 AVR. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 19 AVR. 2023

Conseil Municipal convoqué le : 07 Avril 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Christian DEVOS, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame VANDERSTRAETEN,  
Monsieur Raoul DEFruit, Adjoint au Maire donne pouvoir à Madame DEVOS,  
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale donne pouvoir à Madame KERCKHOF-  
LEFRANC,  
Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale donne pouvoir à Monsieur VEYER,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.